

Mémoire du Mouvement des caisses Desjardins

Consultations prébudgétaires 2016

Comité permanent des finances de la
Chambre des communes

2 août 2016



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Résumé

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2016 du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, le Mouvement Desjardins est heureux de faire part aux membres du Comité de certains éléments qui nous apparaissent dignes d'intérêt.

Les éléments présentés ci-dessous recoupent les trois principaux thèmes développés par le comité dans les questions qui accompagnent le processus de consultation qu'il a lancé le 3 juin dernier.

En plus des investissements en infrastructures, le gouvernement pourrait aider le développement économique du pays en poursuivant son ouverture au commerce international et au libre-échange et en s'attardant aux enjeux de la transmission d'entreprises, du marché de l'habitation et des changements climatiques.

Enfin, afin de favoriser la compétitivité et la stabilité du secteur financier, la contribution des coopératives financières à la diversification de l'économie canadienne et à la vitalité des collectivités doit être reconnue et reflétée en conséquence dans la réglementation qui encadre leurs activités.

Mesures budgétaires

Infrastructures

Les besoins criants en matière d'infrastructures sont une réalité reconnue par tous. Il est sain que le gouvernement poursuive dans cette voie, tout en gardant le cap sur l'équilibre budgétaire à moyen terme.

Dans un contexte de faible croissance économique à l'échelle mondiale et canadienne, la volonté du gouvernement de donner un coup de pouce à la croissance économique du Canada au moyen d'investissements en infrastructure est sage. Ces investissements permettront d'accélérer la réponse à un besoin qui se faisait de plus en plus sentir dans plusieurs secteurs, notamment celui des infrastructures routières et de transport.

La capacité budgétaire actuelle du gouvernement permet les emprunts nécessaires à ces investissements, mais celui-ci doit néanmoins s'assurer de bien gérer sa marge de manœuvre budgétaire, afin de mettre toutes les chances de son côté en cas de détérioration des conditions économiques¹.

¹ *Doit-on craindre les importants déficits budgétaires du gouvernement canadien?* Point de vue économique du Mouvement Desjardins, 12 mai 2016.

Pour maximiser l'impact économique des investissements, il est essentiel d'assurer la cohérence des interventions avec l'ensemble des ordres de gouvernement. Cela permet de bien comprendre les besoins de chacun et de prendre les décisions les plus raisonnables et profitables à long terme afin de mettre à la disposition des provinces et des municipalités des infrastructures de qualité qui contribuent à la santé économique du pays. Nous encourageons donc fortement le gouvernement à agir en concertation avec tous les paliers de gouvernement, afin de répondre aux besoins spécifiques de chacun et d'ainsi favoriser la prospérité de tous.

Mesures visant les entreprises et le secteur financier

Le transfert d'entreprises

Le gouvernement a fait connaître sa volonté de favoriser la croissance et la prospérité des entreprises canadiennes dans le budget 2016. Pour ce faire, il devrait considérer des mesures qui favorisent la relève entrepreneuriale, plus particulièrement la transmission d'entreprises déjà bien établies, parmi lesquelles on retrouve beaucoup de PME. Le contexte démographique fait en sorte que bon nombre d'entrepreneurs vieillissants approchent l'âge de la retraite et souhaitent vendre leur entreprise. Ils disposent cependant de peu d'information pour assurer une transition qui permettra de poursuivre la croissance de l'entreprise, un exercice difficile à accomplir pour bien des propriétaires de PME. Cette problématique a notamment été abordée dans d'autres pays² et mérite que le gouvernement canadien s'y attarde.

Le soutien à la transmission des entreprises peut s'articuler de plusieurs façons. Par exemple par l'adaptation de la fiscalité pour favoriser le transfert ou l'établissement d'une meilleure concertation entre les acteurs qui interviennent dans le processus de transmission, comme les associations professionnelles et commerciales et les organismes gouvernementaux. Le gouvernement pourrait également améliorer la quantité et la qualité des données relatives aux transferts d'entreprises, afin de bien documenter l'élaboration des politiques ou des mesures s'y rattachant et surtout, s'assurer d'une diffusion adéquate de l'information.

² Pour plus de détails, voir le document *Transmission d'entreprise : la problématique ici et ailleurs dans le monde*, Point de vue économique du Mouvement Desjardins, 16 mai 2016.

Comme partenaire important des entreprises canadiennes³, le Mouvement Desjardins a développé un souci tout particulier de la question. Il a développé une expertise en la matière par l'intermédiaire de Desjardins Entreprises Capital régional et coopératif, qui est partenaire de quelque 330 entreprises et coopératives, contribuant au maintien de près de 35 000 emplois. Il peut donc témoigner que le transfert d'entreprise s'inscrit parfaitement dans une logique de développement économique et s'avérera un élément déterminant de la prospérité future de l'ensemble des collectivités canadiennes, particulièrement celle des régions éloignées.

Les accords de libre-échange

Les accords de libre-échange sont une partie essentielle du développement économique et ont des répercussions généralement positives pour l'économie canadienne. Certains secteurs de l'économie se retrouvent toutefois désavantagés par l'ouverture accrue de leur marché et il est primordial que le gouvernement mette en place des mesures de compensation spécifiques accompagnées de délais d'application précis. Il favorisera ainsi une transition en douceur qui permettra aux entreprises de développer des stratégies d'adaptation. Cela revêt notamment une importance toute particulière pour les régions dont l'activité économique dépend davantage des secteurs qui devraient éventuellement supporter des pertes de marchés.

Mesures visant le marché de l'habitation

Le gouvernement s'est engagé dans son dernier budget à surveiller de près les vulnérabilités liées au logement et à l'endettement des consommateurs. Plusieurs mesures corollaires en matière de prêts hypothécaires ont été prises depuis 2008 afin d'assurer une saine croissance du marché et sa stabilité. Dans l'établissement de ses prochaines étapes, le gouvernement doit d'abord tenir compte des disparités régionales actuelles du marché de l'habitation canadien. La vitalité des marchés de Toronto et de Vancouver suscite des inquiétudes et s'avère principalement responsable de la hausse des prix à l'échelle canadienne, tandis que les marchés de l'Alberta et de la Saskatchewan connaissent des ralentissements marqués. Au Québec et en Atlantique, c'est plutôt une croissance modérée que l'on observe.⁴

³ Au Québec seulement, le Mouvement Desjardins détient 41,1 % des parts du marché agricole et 26,5 % dans le segment des petites et moyennes entreprises.

⁴ *De quels moyens disposons-nous pour ralentir le marché de l'habitation dans certaines régions canadiennes?* Point de vue économique du Mouvement Desjardins, 22 juin 2016.

La disparité régionale commande des ajustements et des mesures ciblées qui ne fragiliseront pas des régions au détriment d'autres. Cela devra se refléter dans les mesures que le gouvernement choisira de mettre en oeuvre pour assurer la stabilité du marché de l'immobilier. Il est essentiel, dans ce contexte, d'agir en concertation avec les autorités provinciales et de consulter les parties prenantes du secteur, notamment les prêteurs hypothécaires.

Les changements climatiques

La question des changements climatiques est devenue incontournable et fait désormais partie intégrante d'une vision d'ensemble du développement économique, tant à moyen qu'à long terme. Des initiatives de tarification du carbone ont été mises en place par certaines provinces et les annonces récentes concernant la Coalition nationale pour le leadership en matière de tarification du carbone sont un pas dans la bonne direction. Le Mouvement Desjardins est fier de faire partie des organisations privées qui s'engagent à effectuer une transition vers une économie à faibles émissions de carbone et estime que la question des changements climatiques est des plus pertinentes dans le processus d'élaboration budgétaire.

Le secteur financier

Dans son dernier budget, le gouvernement a fait part de son souhait de renforcer le secteur financier pour soutenir la croissance économique et a annoncé du même souffle le renouvellement des lois régissant le secteur financier pour le 29 mars 2019. À titre d'institution financière d'importance systémique et de premier groupe financier coopératif au Canada, le Mouvement Desjardins estime que le gouvernement doit tenir compte des particularités des coopératives financières dans son examen du cadre législatif du secteur financier.

En effet, bien que les services offerts sont généralement comparables, les coopératives financières se distinguent des banques traditionnelles tant par leur mission que leur structure démocratique. En raison de ce lien particulier avec leurs membres, on peut affirmer qu'en plus de contribuer au système financier canadien, elles constituent certainement un vecteur additionnel de stabilité économique et de prospérité régionale. À ce chapitre, le Mouvement Desjardins tient à rappeler qu'en tout et partout, plus de 30 % de ses points de service au Québec sont situés dans des zones de 2 000 habitants ou moins.

Rappelons également que leur mode de fonctionnement les rend redevables à leurs membres, lesquels sont les utilisateurs, et non à des actionnaires dont l'intérêt se limite généralement au retour sur l'investissement. Ce paradigme coopératif fait en sorte que l'emphase est mise d'abord sur le service et non le rendement, qu'elles sont fortement enracinées dans les collectivités qu'elles servent et y jouent un rôle essentiel. Sans ce type d'institution, le secteur financier serait moins concurrentiel et le consommateur serait certainement moins bien servi.

Il est donc essentiel que le gouvernement canadien considère, dans le renouvellement des lois, l'apport fondamental des coopératives financières à la diversité de l'offre du secteur financier canadien, qui contribue en retour à sa compétitivité et à sa stabilité. Le gouvernement devrait donc reconnaître pleinement les caractéristiques, les particularités et les bénéfices du système coopératif, de même que le fait qu'il est une partie intégrante et importante du système financier canadien. Qui plus est, en favorisant l'essor des coopératives financières, le gouvernement renforce la stabilité du système financier canadien en plus d'y favoriser la concurrence. C'est pourquoi nous jugeons souhaitable que le contexte dans lequel les coopératives évoluent soit pris en compte par le gouvernement.

Conclusion

Pour être en mesure de remplir leur mission, les coopératives financières doivent pouvoir compter sur un cadre légal et réglementaire souple qui leur permettra de concurrencer les grandes banques canadiennes, sans pour autant être obligées de renoncer à leur spécificité. La reconnaissance des besoins spécifiques des institutions financières coopératives doit donc passer par une réglementation et une considération qui tient compte de leur réalité et qui atteste de la reconnaissance autant de leurs besoins que de leur mission. Le Mouvement Desjardins est un partisan de l'équité concurrentielle, laquelle doit se manifester dans le résultat et non pas par des normes qui ne tiendraient compte que d'un seul modèle d'institution.

Seule une approche inclusive de la part du gouvernement peut permettre d'instaurer un véritable équilibre concurrentiel dans le système financier canadien tout en maintenant sa stabilité et assurer qu'il contribuera dans son entière capacité à l'économie canadienne. Nous sommes convaincus que le gouvernement a la volonté et les outils nécessaires pour y parvenir.

C'est avec plaisir que nous traiterons de nouveau des thèmes abordés dans le présent mémoire avec les membres du Comité permanent des Finances et continuerons de participer aux consultations qui touchent des secteurs d'intérêt pour le Mouvement Desjardins et ses quelque sept millions de membres et clients.
